

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

**Décision n° 2299 du 5 février 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ1602436S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 22129 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525375S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mars 2016 :

**Coupe, Gabriel** Nigend : 151 759 Numéro de livret de solde : 8 009 832

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mars 2016 :

**Jasseau, Jean-Philippe** Nigend : 188 216 Numéro de livret de solde : 8 038 649

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mars 2016 :

**Vérove, Christophe** Nigend : 161 812 Numéro de livret de solde : 8 018 797

**Lasne, Aymeric** Nigend : 198 371 Numéro de livret de solde : 8 055 426

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 février 2016.

*Le colonel, commandant  
la gendarmerie maritime,  
C. BOYER*